INCLUSION NUMERIQUE

A. Contexte

1. Brève conceptualisation

Face à la **"fracture numérique"** constatée chez de nombreux citoyens, il semble primordial de développer **l'accès et l'éducation aux médias** et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. De plus, l'évolution rapide et exponentielle du numérique demande à chacun de protéger ses données personnelles et de respecter celles des autres, via le **RGPD.**

2. Cadre légal au niveau local
3. Financements

B. Pratiques par année

2009 : En 2009, la Fête de l'Internet se renouvelle et se présente sous de nouveaux atours : La Semaine Numérique du 28 mars au 3 avril 2009, sous un nouveau nom, pour mieux symboliser le renouvellement que les organisateurs souhaitaient impulser à cette semaine.

2014 : Bravvo EPN

2015 : Le « Safer Internet Day » ou la Journée mondiale pour un Internet plus sûr a lieu chaque année dans plus de 90 pays. Pour la dixième édition de cet évènement, le thème « Connect with respect » (Connecté, respectez !) invite à se mobiliser autour de la question des droits et des responsabilités en ligne. Informer les jeunes sur ces notions, les inciter à réfléchir sur leurs pratiques, mais aussi leur donner les capacités sociales et techniques pour profiter pleinement du numérique est l'un des objectifs du Safer Internet Day 2015. + Action "Click safe" de Child Focus.

2015 : Projet B-Bico: Identifier un maximum d'initiatives francophones et germanophones d'éducation au média Internet, tel est un défi de Média Animation au sein du projet B-BICO (Belgian Better Internet Consortium), soutenu et financé par l'Union Européenne (cartographie).

2015 : CERT.be, la cyber emergency team fédérale, et Child Focus ont lancé ensemble une campagne sur les mots de passe pour les enfants. A télécharger sur le site web de Child Focus : matériel pédagogique pour les enfants âgés de 8 à 11 ans leur permettant de créer des mots de passe sécurisés.

4/10/2016 : Atelier sur l'utilisation des réseaux sociaux en matière de sécurité publique, organisé par l'Efus, partenaire du projet européen de recherche "MEDI@4SEC", dont l'objectif est de dresser une perspective concernant le rôle des réseaux sociaux en matière d'application de la loi et de sécurité publique. Les réseaux sociaux ne sont pas seulement envisagés ici à des fins de communication ou d'écoute, mais aussi en tant que plateformes collaboratives où le maintien de l'ordre et la prévention de la criminalité peuvent se faire de façons nouvelles, via d'autres types d'intervention (réelles ou virtuelles). En tant que partenaire du projet, l'Efus souhaite attirer l'attention sur les besoins et les attentes des autorités locales en la matière afin qu'ils fassent l'objet de travaux de recherche adaptés. Durant cet atelier participatif, les partenaires du projet Medi@4Sec ont présenté une sélection de pratiques concernant l'usage des réseaux sociaux en matière de sécurité publique. Les participants ont ensuite échangé sur le degré de pertinence de ces pratiques par rapport à leur contexte local. Si vous utilisez déjà les réseaux sociaux dans le cadre de votre politique de sécurité locale, n'hésitez pas à le faire savoir. Notes de LN. Et arbre à probèmes. Rapport EFUS.

2017 : le numéro 59 de Journal de Classe : projet "que deviennent tes données à l'école ou ailleurs".

2017 : projet de publication de Média animation asbl : L'éducation aux médias numériques au service de l'insertion sociale. Mobiliser et émanciper des publics dits fragilisés est au cœur des préoccupations de l'éducation permanente. Les enjeux reposent entre autres sur l'insertion sociale des plus démunis, dans une société décrite comme exigeante, voire sans pitié, mobile et surtout, hyper technologique.

07/12/2018 : EVRAS journée d'étude sexualité et média. Programme.

27/05/2019 : matinée "l'enfant et les écrans, quels repères ?" (Pascal Minotte) (Ville de Bruxelles).

12/06/2019 : colloque "parentalité et numérique", organisé par la Commission communautaire française, en collaboration avec Hub.Brussels, à Paris à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles, avec un séminaire intitulé : "Le tissu associatif, pilier de l'accompagnement des familles vers une transition numérique inclusive". L'objectif de cette journée était de permettre à une cinquantaine d'opératrices et opérateurs de terrain, chercheures et chercheurs tant francilien-nes que bruxellois-es de se rencontrer et de débattre de cette thématique.

2020/ 06 : Appel à projet « Linking Youth Up » pour offrir à des jeunes vulnérables entre 12 et 25 ans des PC portables neufs pour qu'ils acquièrent des compétences numériques qui leur permettront de suivre leur scolarité, de continuer à se former ou de trouver un emploi. En plus de cela, des organisations qui accompagneront ces jeunes dans l'acquisition et le renforcement de leurs compétences numériques seront financés.

2020/08 : Active dans la lutte contre l'exclusion digitale, la Fondation Roi Baudouin publie le baromètre de l'inclusion numérique, réalisé à son initiative par une équipe de chercheuses de l'UCLouvain et de la VUB. Le baromètre dresse un aperçu des inégalités numériques en Belgique afin de mieux en comprendre les causes et conséquences. La fracture numérique couvre trois dimensions, auxquelles sont associées des inégalités marquées. Les personnes avec des faibles revenus (< 1.200 euros) et un niveau de diplôme peu élevé (au maximum, un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur) sont particulièrement à risque.

1. Inégalités d'accès aux technologies numériques. En comparaison avec les pays limitrophes, la Belgique est le pays le plus inégalitaire quant à l'accès à internet. 29% des ménages avec des faibles revenus ne

disposent pas de connexion internet à domicile, contre 1% des ménages avec des hauts revenus. Cet écart de 28 % est supérieur à ceux observés en Allemagne (15%), en France (21%), au Luxembourg (7%) ou aux Pays-Bas (4%).

2. Inégalités relatives aux compétences numériques. 40% des Belges sont à risque d'exclusion numérique : 32% ont de faibles compétences numériques et 8% sont des non-utilisateurs d'internet. Plus les revenus sont faibles et le niveau de diplôme peu élevé, moins on dispose de compétences numériques : 75% de ces personnes sont à risque d'exclusion numérique.

3. Inégalités liées à l'utilisation des services essentiels. 85% des Belges utilisent internet tous les jours et notamment les services en ligne (e-banking, e-commerce…). Toutefois, 57% des internautes peu diplômés et 56% de ceux ayant de faibles revenus n'ont jamais effectué de démarches administratives en ligne, alors qu'ils étaient censés le faire.

Le baromètre met également en lumière d'autres publics susceptibles de rencontrer des difficultés avec le numérique : personnes âgées, jeunes issus de milieux fragilisés, personnes en difficulté avec l'écrit, personnes vivant seules, femmes… Il révèle aussi des disparités importantes entre Régions en matière d'accès et d'utilisation des technologies numériques - la Wallonie se démarquant par une moins bonne couverture haut débit et une utilisation moindre des services en ligne. Le baromètre vient compléter les actions menées par la Fondation sur le thème de l'inclusion numérique : sensibilisation avec le film 'Je viens d'une autre planète', soutiens aux associations qui travaillent sur la fracture numérique, mise à disposition de www.123digit.be, une plateforme qui soutient les acteurs sociaux dans l'accompagnement de leurs publics en difficulté avec le numérique

10/06/2020 : appel à projet (Développer les compétences numériques des jeunes vulnérables).

2020 : guide gratuit de la participation numérique (CitizenLab)

C. Répertoire des recherches académiques disponibles
D. Perspectives et points forts/faibles = analyse de BeFUS (gros changements en 25 ans + intérêt de la transversalité) et place de BeFUS
E. Conclusion = stratégie transversale (SWOT avec rôle autorités locales et communication)